



VOTRE NOUVEAU CA

Lors de notre dernière assemblée générale annuelle qui a eu lieu en mode virtuel le 14 décembre dernier, les membres présents ont participé à l'élection de 5 membres du CA de l'Association comme prévu dans nos règlements. Les 5 administrateurs sortants ont proposé leur candidature et ont été réélus sans opposition. Une place laissée vacante en cours d'année a été comblée par une résidente de la rue Viau.

Mot du président

Le printemps avance à grands pas et déjà on peut voir poindre l'été avec ses beaux rayons de soleil, les chaudes soirées à l'extérieur et... les vacances. Et enfin la Covid-19 sera sans doute un peu plus derrière nous avec toutes les libertés qu'elle nous cèdera en retour. Nous vous proposons un bulletin d'information quelque peu rajeuni avec sa nouvelle infographie et l'utilisation de son tout récent logo, qu'on appelle aussi notre identité visuelle. Nous espérons que sa lecture vous plaira et vous informera sur les dernières nouvelles concernant notre quartier. On y raconte entre autres la saga du projet de réaménagement du parc Cité-Jardin qui évolue somme toute assez bien, la création d'une page Facebook privée exclusive aux résidents du quartier, les améliorations à venir pour nos patinoires, la remise en valeur d'un puits emblématique et l'annonce de notre Brunch de la Saint-Jean ainsi qu'une vente-débarras enfin en présentiel.

Bien sûr, les choses dans la vie ne se réalisant pas toutes seules, je profite de l'occasion pour remercier ici tous les membres de notre CA pour leur soutien et leur aide dans tous les dossiers traités.

Bonne lecture !



Les patinoires dans le parc Cité-Jardin



En raison du très bel achalandage sur nos deux patinoires pendant l'hiver dernier, le travail de lobby fait par l'ARCJ et l'intérêt de nos élus pour les loisirs, l'Arrondissement nous assure que nous bénéficierons encore l'hiver prochain d'un anneau de glace ainsi que d'une patinoire avec bandes.

Ont dû grandement aider les 1 200 000 \$ qui ont été virés du compte du surplus de gestion divers vers le budget de fonctionnement de la Direction des travaux publics (TP). L'annonce en a été faite lors de l'assemblée du Conseil d'arrondissement de RPP le 2 mai dernier. Cet ajout ponctuel au budget de fonctionnement des Travaux publics permet d'offrir cette année plus de services au niveau de la voirie et des parcs.

Il semblerait aussi que de nouvelles bandes pleine hauteur pour patinoire standard aient déjà été fabriquées afin de remplacer notre modèle réduit de patinoire avec petites bandes. Ce n'est pas tout à fait gagné mais on se croise les doigts ou plutôt nous touchons du « bois de bandes » de patinoire pour l'hiver prochain.

À suivre !

* Ces deux images ont accompagné un message de remerciements transmis à M. François Limoges, maire à RPP et M. Jocelyn Pauzé, conseiller à RPP le 28 janvier 2022



Réaménagement du parc Cité-Jardin

Une étonnante rencontre a eu lieu le 5 avril dernier dans le parc Cité-Jardin. Étaient présents notre nouveau maire d'arrondissement, M. François Limoges, son directeur de cabinet, M. Youssef Amane, notre conseiller de district, M. Jocelyn Pauzé, le directeur des travaux publics, M. Hugo Nappert, la directrice du développement du territoire et des études techniques, Mme Guylaine Déziel, la responsable du soutien aux élus, Mme Nathalie Pedro et finalement deux techniciens associés au projet.

Du côté du CA de l'Association, il y avait mesdames Lucie Leduc, Louise Tardif et Mireille Paiement ainsi que M. Conrad Bertrand. Toute cette belle brochette d'élus, de non-élus et de représentants de l'ARCJ était là pour discuter du projet de réaménagement de notre parc. Un projet qui a pourtant bien semblé être abandonné sans que personne ne s'en rende compte n'eut été le suivi assuré par l'ARCJ.

En fait, le projet de réaménagement des sentiers et de l'éclairage du parc Cité-Jardin était présent dans les docu-

ments publics de l'arrondissement depuis plusieurs années. Souvent reporté, on nous répondait qu'il

devait être réalisé après la mise à niveau des jeux d'eau ce qui se concrétisa finalement en 2019.

Par la suite, le Programme triennal d'immobilisation (PTI) 2020-2022 identifia le projet comme devant être réalisé en 2020. C'était donc de très bon augure pour nous.

Constatant que rien n'avait été fait pendant l'été 2020, l'ARCJ a relancé l'Arrondissement qui justifia le report de travaux en raison de la pandémie de Covid-19.

Puis, nous apprenions en mars 2021 que le projet était de nouveau sur pause car l'Arrondissement devait le réviser à la lumière du *Plan directeur des secteurs et corridors de biodiversité et du Plan de plantations d'arbres toujours en cours d'élaboration*. Profitant de la période électorale municipale de l'automne dernier, nous sommes de nouveau revenus à la charge lors de nos rencontres avec les candidats des 2 grands partis. Les élus actuels (qui étaient alors candidats), nous avaient assurés que selon eux le projet de réaménagement du parc

Cité-Jardin était toujours sur les rails et qu'ils nous donneraient des informations à ce sujet après leur assermentation le 18 novembre 2021.

Toutefois, lors de la séance extraordinaire du Conseil du 24 novembre, l'adoption du budget 2022 de l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie ainsi que son programme décennal d'immobilisation (PDI) 2022-2031 nous laissa plutôt perplexes quant à la réalisation des travaux. En effet, le document BUDGET 2022 ET PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2031 présenté lors de cette séance rapportait la réfection de l'éclairage, du sentier et du terrain de pétanque du parc Cité-Jardin dans la section des Faits saillants du PDI 2021 alors qu'en fait rien de cela n'avait été réalisé ! De plus, le PDI 2022-2031 ne mentionnait aucun nouveau travail d'amélioration prévu dans notre parc pendant les 10 prochaines années.

Force était donc de constater que le projet avait tout simplement disparu des écrans radars...

Reprenant notre bâton de pèlerin, dès le 29 novembre 2021, nous avons demandé des explications à l'Arrondissement. Toujours sans nouvelles, nous avons relancé une seconde fois le 28 janvier 2022.

Enfin, le 2 février, on nous informait que le projet de réfection des sentiers et de l'éclairage du parc de la Cité-Jardin avait volontairement été retiré du PDI 2022-2031 afin de pouvoir bénéficier de *sommes importantes provenant de programmes gouvernementaux à la hauteur de plus de 2M\$*. On nous assurait également que le projet était toujours actif et qu'il serait remis au PDI.

Décidément...

Le 25 février, à notre grand bonheur, le CA de l'Association recevait une convocation pour participer à une réunion dans le parc de Cité-jardin avec les élus ainsi que des représentants des services à l'Arrondissement pour faire un suivi sur le projet de réfection.

Le 5 avril, la rencontre a donc eu lieu par une très belle journée de printemps !

Voici un résumé des discussions tenues lors de cette rencontre :

Dès le début des entretiens, nous avons réalisé que le projet était très peu avancé et que nous aurions une certaine latitude pour soumettre des idées et des propositions après consultation avec les résidents. De plus, selon M. Limoges, le coût des travaux devait être réajusté à la hausse avant d'être réinscrit dans le prochain PDI.

Le pavage sera alors remplacé par des chemins en poussière de roche de qualité similaire à ceux du parc Maisonneuve.

Le terrain de pétanque ne fera plus partie des travaux de réfection en raison de l'absence de demande des utilisateurs et selon l'avis du Service des loisirs de RPP (cette dernière information a été obtenue lors du dernier conseil d'arrondissement).

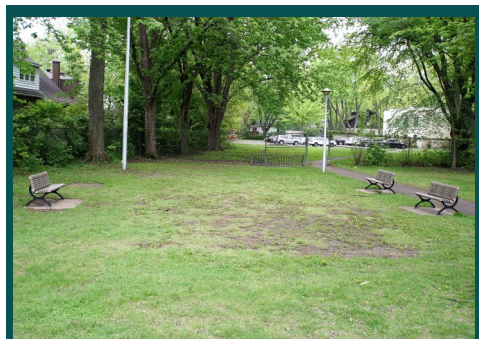
L'éclairage sera probablement refait entièrement avec de nouveaux conduits électriques. Cela nécessitera donc de creuser le sol, retirer le pavage, les conduits ainsi que les lampadaires actuels. De nouveaux luminaires avec éclairage DEL sont prévus,

mais la hauteur, le style de lampadaire et le type de diffusion de l'éclairage ne sont pas encore déterminés.

Les sentiers cités dans le projet sont ceux de la zone asphaltée partout dans le parc, mais selon les informations obtenues, il n'y a rien de prévu pour le moment concernant la réfection des petits sentiers, ceux qui mènent aux différentes avenues. Le pavage sera alors remplacé par des chemins en poussière de roche de qualité similaire à ceux du parc Maisonneuve. Le maire nous a expliqué que ce revêtement s'inscrit dans les normes de pratique actuelle. Ils sont plus écologiques, offrent un meilleur drainage et permettent la circulation des marcheurs et des utilisateurs de vélos, trottinettes, fauteuils roulants, tri et quadriporteurs, etc.

Nous avons profité de cette tribune pour parler des petits sentiers dont l'éclairage offrirait plus de sécurité le soir venu, une demande fréquente de nos résidents. Le maire a été très

réceptif à cet enjeu, mais n'envisage pas d'y installer un éclairage municipal en raison de leur étroitesse et du fait que cela pourrait nuire à la quiétude des riverains. Cependant diverses propositions ont été amenées de part et d'autre (ex : prise électrique à proximité permettant de brancher de petits éclairages résidentiels de type lumières de Noël, petit éclairage de type détecteur de mouvement etc.). Ces suggestions seront discutées avec les spécialistes consultés par les gestionnaires du projet. Tous s'entendent d'emblée



pour dire que ça doit demeurer discret et créatif. Le maire encourage d'ailleurs une rencontre à mi-chemin, soit un aménagement en partie assumé par l'Arrondissement et en partie par les résidents.

L'avenir de la clôture grillagée qui sépare le parc et le boulevard Rosemont a aussi été évoqué par le maire. Celui-ci nous informa qu'il n'est plus dans les normes de clôturer les lieux publics tels que les parcs et il cita en exemple le parc Maisonneuve. Par conséquent,

il envisage de demander son retrait. Nous avons alors longuement discuté d'enjeux de sécurité en raison du nombre d'enfants, de jeunes (et moins jeunes...) qui seraient tentés de traverser directement entre l'école et le parc sans utiliser les feux de circulation un peu plus à l'est. Les personnes présentes ont pris note des réticences soulevées et nous proposent de consulter les résidents avant de prendre une décision.

Le maire s'est avéré d'emblée très intéressé par notre projet d'installer une **signalisation avec notre nouvelle identité visuelle** dans le quartier. Il nous a toutefois informés qu'il s'agirait d'une initiative du quartier et non de l'Arrondissement. Par conséquent, nous devrions en assumer les coûts à moins de nous intégrer à un programme particulier de l'Arrondissement comme les Projets participatifs citoyens de Rosemont-La Petite-Patrie (ce programme est actuellement en révision). Nous devons aussi obtenir l'autorisation de la mairie avant d'installer des piquets ou poteaux en raison de la possible présence de fils ou de conduits souterrains. Un autre dossier à suivre pour votre Association...



En résumé :

L'Arrondissement est peu avancé dans le projet de réaménagement du parc, mais celui-ci semble définitivement remis sur les rails. À ce stade, il pourrait évoluer assez rapidement. Les élus et les gestionnaires rencontrés sont bien disposés à tenir compte de nos avis et suggestions. Il nous apparaît donc très approprié de leur transmettre clairement nos recommandations avant que la planification ne soit définitive. À cet effet, **nous prévoyons inviter les responsables à rencontrer les résidents et les usagers demeurant dans notre secteur afin qu'ils puissent présenter le projet et recevoir les commentaires et suggestions.** Cela pourrait se faire lors d'une réunion spéciale à l'automne ou encore lors de notre assemblée générale annuelle où le sujet serait traité. Monsieur le maire est d'ailleurs très ouvert à y participer.

Nous vous invitons à nous faire part de vos avis, suggestions ou commentaires par courriel au arcj2006@gmail.com

Puits de l'avenue des Chênes

En juin 2021, quelques citoyens de l'avenue des Chênes ont approché l'Association afin d'intervenir auprès de l'Arrondissement pour que soit redressé le puits décoratif situé au centre de la plate-bande au fond de la rue.

Comme en fait foi cette photo prise en novembre 1948, la construction de ce puits date



Avenue des Chênes, novembre 1948

Juin 2021

des premières années d'existence de cette avenue inaugurée en 1946. Il semble qu'il soit le fruit d'une initiative citoyenne de l'époque, tout comme le fut le joli moulin en pierres des champs situé dans le rond-point de l'avenue des Cèdres. Ce sont des monuments emblématiques auxquels les citoyens de Cité-Jardin tiennent beaucoup.

Après plusieurs échanges de courriels ainsi que des rappels aux élus et aux fonctionnaires, l'ARCJ a obtenu que des employés de la division des parcs et des installations (Direction des travaux publics) viennent procéder au redressement du puits et au réaménagement du devant de la plate-bande. À cet endroit, les arbustes seront arrachés, le sol travaillé et replanté avec des végétaux à faible croissance. Ainsi, le monument deviendra davantage visible. Selon le contremaître que nous avons rencontré sur le site, les travaux devraient être exécutés vers la mi-juin.



Brunch de la Saint-Jean

Après deux annulations en raison de la Covid 19, cette année-ci sera tout probablement la bonne pour reprendre notre traditionnel brunch du 24 juin.

Cette activité se veut un rassemblement sans prétention, à la "bonne franquette", entre résidents de chaque rue à l'endroit et au moment qui vous convient le mieux le jour de la Fête nationale. Chacun apporte son petit quelque chose (café, jus, fruits, gâteau,

muffins, etc.) ainsi que sa chaise et sa bonne humeur à partager avec ses voisins et voisines.

Trois années se sont donc écoulées depuis nos dernières célébrations de la Saint-Jean alors nous aurons probablement beaucoup de nouvelles à échanger. Bien entendu, si rien ne se passe dans votre rue, vous pouvez vous joindre aux festivités d'une autre avenue du quartier.

Vous recevrez un petit rappel dans les jours précédents et espérons tous que la météo soit clément.

Si notre page Facebook de l'Association des Résidents de la Cité-jardin a connu du succès auprès de la communauté élargie, des résidents nous ont fait part de leur désir de pouvoir échanger entre voisins sur une plateforme plus restreinte. Nous avons donc créé un groupe Facebook privé que pourront joindre seulement les résidents du quartier.

Ce lieu d'échange, nous le souhaitons, permettra de partager en lieu sûr des conseils, trucs, offres ou demandes de gardiennage, annonces d'objets ou animaux perdus, bonnes adresses ou références pour des services ponctuels selon les besoins de chacun. Il permettra aussi de discuter de questions particulières à notre quartier entre nous. Le groupe est administré par deux membres de l'Association de résidents qui assureront de façon bénévole sa modération et les échanges respectueux. Il est à noter que les échanges de références

sont permis, cependant ce groupe n'a pas été créé à des fins de promotions commerciales. Son but est de garder les échanges entre voisins cordiaux et de favoriser l'entraide et l'esprit de communauté du quartier en cette ère virtuelle.

Vous serez conviés à prendre connaissance des règles du groupe lors de votre adhésion. Nous vous invitons à le joindre en grand nombre et à passer le mot à vos voisins. Venez nous voir à <https://www.facebook.com/groups/479142057110387>

Notre Page Facebook privée



Vente-débaras

L'arrondissement permet de tenir une activité vente de garage quatre fois par année à des dates bien précises au courant de l'été. Ainsi, selon les informations obtenues sur le site de l'arrondissement Rosemont - La Petite-Patrie, vous pouvez organiser 4 ventes-débaras par adresse, par année. Aucun permis n'est nécessaire. Les ventes sont

autorisées aux dates suivantes : 21, 22 et 23 mai 2022, 4 et 5 juin 2022, 6 et 7 août 2022, 3 et 4 septembre 2022.

Régulièrement l'Association fait la promotion d'une de ces fins de semaine pour l'ensemble de notre quartier. Cette année, ce sera les 4 et 5 juin. Il vous suffira de disposer vos objets à vendre devant votre demeure et de mettre quelques affiches à

l'entrée de votre rue. Quelques jours avant, l'Association fera la promotion de l'événement sur Marketplace (Facebook) et KIJJI pour l'ensemble de la Cité -Jardin.

Bonnes ventes !



Avenue des Marronniers, août 1942